Le tohu-bahuts

Chronique des chahuts de l'école – 2 février 2018 – n°28

Ce bulletin est le vôtre. Partagez vos luttes et expériences pour qu'elles profitent à touTEs !

Cumul des combats
Nouvelles mesures d'austérité sur les Dotations Horaires globales, réforme du lycée, sélection à l'université… comment tout faire tenir dans un seul tweet d'appel à la grève ?
Mardi prochain 6 février, mobilisons-nous dans la journée d'action et de grève intersyndicale !

Bientôt la nostalgie
La rentrée 2018 verra le taux d'encadrement des élèves du secondaire de l'académie plus faible qu'en 2012. Qu'on continue comme ça, et on finira par évoquer les années Sarkozy une petite larme à l'œil.

100 % mesquin
Puisque le rectorat a constaté que toutes les classes n'étaient pas pleines dans la voie professionnelle, il a décidé de ponctionner LP de 0,78% de leur DHG, plus ou moins, au doigt mouillé. Chaque heure perdue est un dédoublement en moins.
Ne demandez pas d'explications plus argumentées à vos directions quant à ces baisses de dotation : vous n'en n'aurez pas.

Attaques spécifiques
Comment expliquer le manque programmé, pour la rentrée 2018, de 102 postes dans les collègues pour maintenir le taux d'encadrement de cette année ? Notamment par la baisse des moyens alloués aux différents dispositifs spécifiques : les UPE2A pour les non-francophones et les Ulis (pour les enfants porteurs de handicap) qui perdent 4h.
Conséquence directe : l'augmentation des effectifs dans les classes.
Les moyens des collèges REP+ baissent aussi. Ceux-ci continuent à perdre des heures, la pondération en heures étant loin de remplacer les moyens antérieurs, que la direction académique juge « inéquitable » en regard de la situation des REP+ des autres départements. On apprécie ce souci d'équité…

Indispensable à temps plein
Une collègue de Courbet (Romainville), dont le travail en Vie scolaire est indispensable, va voir son mi-temps en CUI (en plus de son mi-temps sur un support AED) supprimé en mars. Tous, parents et enseignants, sont mobilisés pour son maintien à temps complet.

Economies prioritaires
Pour compenser la faiblesse des dotations octroyées par le Ministère, le Rectorat a décidé de ponctionner les « marges d'autonomie » des lycées : entendez, les moyens donnés antérieurement aux lycées difficiles, dans le cadre de l'éducation prioritaire.
Aux lycées Clémenceau de Villemomble, Henri Wallon d'Aubervilliers : les réactions s'organisent, et elles seront suivies d'autres.

Grand écart
Tout reste à l'identique, quant aux effectifs de nos collègues CPE, infirmières et assistantes sociales.
Tout augmente quant aux effectifs élèves : 4370 en plus en 2018. On progresse : vers le grand écart.

Attention chantier
Les discussions sur la réforme de l'enseignement professionnel ont commencé, avec la toute récente sortie d'un premier rapport. Celles-ci se dérouleront… au Ministère du Travail, ce qui en dit beaucoup sur les visées de cette réforme.
En vue : la création de « Campus des Métiers », où CFA, Greta, Université et LP pourraient cohabiter pour un même métier. Un des premiers résultats prévisibles : le développement de l'apprentissage au lycée professionnel et le gommage des frontières entre formation initiale et formation continue.

Horaires extensibles
La Cour des Comptes en rêve : l'annualisation du temps de travail des enseignants, et les économies que cela pourrait générer. La réforme en vue du lycée professionnel risque fort d'être le cheval de Troie de cette visée. Cette dégradation prévisible de notre charge de travail n'est pas admissible.

Biowoman
Une seule médecin du travail dans le 93, pour l'Education nationale. Elle peut recevoir chacun des 40 000 personnels ayant une difficulté d'ordre médical. Mais qui la recevra pour son surmenage ?

Si toutefois il existe
Nous venons de contacter les concepteurs de Pokemon-Go. Objectif : trouver une application permettant de trouver le registre « Santé et Sécurité au travail », si souvent introuvable dans les établissements bien qu'obligatoire et permettant de signaler les dysfonctionnements.

CGT Educ'action 93 / mail : 93@cgteduccreteil.org/ téléphone : 01.55.84.41.02 / site internet : 93cgteduccreteil.fr